



Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations

Sommaire

1. Analyse préalable des besoins du marché du travail	3
2. Référentiel de compétences et référentiel d'évaluation des compétences	4
3. Notes sur les 9 objets d'évaluation	9
4. Notes sur les modalités d'évaluation	10
5. Notes sur les critères d'évaluation observables	14
6. Grille de lecture du score	15

1. Analyse préalable des besoins du marché du travail

La nécessité de disposer de certifications en langue française, en lien avec les attentes et les exigences du marché du travail, ressort de la note d'opportunité présentée précédemment.

En résumé :

- des offres d'emploi de tous secteurs présentent la maîtrise de la langue, et en particulier de l'orthographe, comme indispensable ;
- des enquêtes d'opinion, menées auprès des Français, des recruteurs et des employés, démontrent que la maîtrise de la langue est perçue comme une compétence clé ;
- des universités et des écoles, chargées de préparer l'insertion de nouveaux actifs, décident de leur faire passer des certifications en langue française, telles que la CLR ;
- des articles de presse rendent compte de tout cela.

Dès lors, il convient de proposer une évaluation certificative qui corresponde précisément aux attentes exprimées.

Il s'agit donc de délimiter le champ qui devra être évalué dans la certification : la langue française, et en particulier la langue écrite telle qu'elle se pratique au quotidien dans de nombreuses situations de travail, mais sans entrer dans des domaines spécifiques à certains emplois ou branches (terminologies métiers, procédures de rédaction afférentes à certains postes).

Il ressort d'une analyse préalable que certaines situations de travail, qui font intervenir l'écrit en langue française, sont transversales dans la mesure où elles sont communes à de nombreux métiers :

- rédaction d'écrits pour soi (prise de notes, cahier de suivi personnel),
- rédaction d'e-mails adressés en interne,
- rédaction d'e-mails adressés à l'extérieur de l'organisation (clients, fournisseurs, partenaires, etc.),
- rédaction d'écrits destinés à être visibles par un large public.

Or, toutes ces situations de rédaction – à l'exception peut-être des écrits pour soi – nécessitent la maîtrise des règles de la langue française, dont l'application garantit une bonne communication.

Il reste alors à découper le champ "maîtrise des règles de la langue française" en compétences, sur lesquelles reposeront un référentiel de compétences et des critères d'évaluation. Pour la Certification Le Robert, les linguistes du Groupe Educlever et des éditions Le Robert ont mis à profit leur expérience, leurs données et leurs outils afin de construire le référentiel de compétences.

2. Référentiel de compétences et référentiel d'évaluation des compétences

Intitulé de la certification

Certification Le Robert

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié

Activités dans lesquelles les personnes sont amenées à produire des écrits professionnels interpersonnels de manière régulière démontrant un degré élevé de correction linguistique.

Le tableau ci-dessous présente les deux compétences évaluées dans la Certification Le Robert :

- Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française
- S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini

et détaille la façon dont elles sont évaluées, à travers 9 objets d'évaluation.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Objets d'évaluation et modalités d'évaluation	Critères
Compétence n° 1 Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française (Cette compétence comporte 6 objets d'évaluation.)	Objet d'évaluation : Orthographe et genre des mots – Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin) Modalités d'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• 15 questions de type "Réponse unique" avec la consigne "Quel est le genre du nom ci-dessous ?", pour tester le candidat sur sa connaissance du genre correct (masculin ou féminin) des noms en français.• 36 questions de type "Dictée" avec la consigne "Écrivez le mot ou l'expression que vous entendez", pour tester le	Qualité générale attendue : le candidat respecte les règles d'orthographe lexicale, de formation du pluriel et du féminin, et les transpose dans des situations de rédaction professionnelle. Indicateurs (éléments observables) : le genre des noms est correctement identifié ; les mots dictés sont correctement orthographiés ; les pluriels et les féminins

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert

	<p>candidat sur son aptitude à reproduire l'orthographe correcte d'un mot ou d'une expression.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 19 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Écrivez le mot ci-dessous au pluriel", pour tester le candidat sur son aptitude à produire correctement la forme de pluriel d'un mot. • 10 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Écrivez le mot ci-dessous au féminin", pour tester le candidat sur son aptitude à produire correctement la forme de féminin d'un mot. • 15 questions de type "Repérage correction" avec la consigne "La phrase suivante contient-elle une erreur orthographique ? Si oui, corrigez l'erreur", pour tester le candidat sur son aptitude à relire et corriger un texte de nature professionnelle, susceptible de contenir des erreurs orthographiques. 	<p>sont correctement orthographiés ; les erreurs orthographiques sont repérées et corrigées.</p>
<p>Compétences n° 1</p> <p>Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française</p> <p>(Cette compétence comporte 6 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Homophones – Différencier et écrire correctement les homophones lexicaux et grammaticaux</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40 questions de type "À vos mots audio" avec la consigne "Complétez la phrase en ajoutant le(s) mot(s) que vous entendez", pour tester le candidat sur le raisonnement permettant de distinguer correctement les homophones lexicaux et grammaticaux. • 24 questions de type "Repérage correction" avec la consigne "La phrase suivante contient-elle une erreur orthographique ? Si oui, corrigez l'erreur", pour tester le candidat sur son aptitude à relire et corriger un texte de nature professionnelle, susceptible de contenir des erreurs faisant intervenir des 	<p>Qualité générale attendue : le candidat applique les règles d'orthographe liées à l'utilisation de mots homophones, et les transpose dans des situations de rédaction professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les homophones dictés sont correctement orthographiés ; les erreurs d'homophonie sont repérées et corrigées.</p>

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert

	homophones lexicaux et grammaticaux.	
<p>Compétence n° 1</p> <p>Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française</p> <p>(Cette compétence comporte 6 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Conjugaison – Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de la conjugaison</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Complétez la conjugaison du verbe ci-dessous", pour tester le candidat sur son aptitude à produire correctement des formes conjuguées de verbes. • 15 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Complétez la phrase par le verbe ci-dessous, conjugué au temps et à la personne appropriés", pour tester le candidat sur son aptitude à appliquer correctement les règles de concordance des temps, dans des phrases reproduisant un contexte de rédaction professionnelle. 	<p>Qualité générale attendue : le candidat respecte les règles de la conjugaison français, et les transpose dans des situations de rédaction professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les tableaux de conjugaison sont correctement remplis ; les règles de la concordance des temps sont correctement appliquées.</p>
<p>Compétence n° 1</p> <p>Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française</p> <p>(Cette compétence comporte 6 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Accord du nom et de l'adjectif – Accorder correctement les éléments du groupe nominal</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Complétez la phrase par le mot ci-dessous en l'accordant si nécessaire", pour tester le candidat sur son aptitude à appliquer correctement les règles d'orthographe grammaticale sur l'accord des éléments du groupe nominal, dans des phrases reproduisant un contexte de rédaction professionnelle. 	<p>Qualité générale attendue : le candidat applique les règles d'accord au sein du groupe nominal, et les transpose dans des situations de rédaction professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les accords au sein du groupe nominal sont correctement réalisés.</p>
<p>Compétence n° 1</p> <p>Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les</p>	<p>Objet d'évaluation : Accord sujet-verbe – Accorder correctement un verbe avec son sujet</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 questions de type "À vos mots" avec 	<p>Qualité générale attendue : le candidat respecte les règles d'accord entre le sujet et le verbe, et les transpose dans des situations de rédaction</p>

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert

<p>règles de la langue française</p> <p>(Cette compétence comporte 6 objets d'évaluation.)</p>	<p>la consigne "Complétez la phrase en ajoutant le verbe ci-dessous au présent de l'indicatif", pour tester le candidat sur son aptitude à appliquer correctement les règles d'orthographe grammaticale sur l'accord du verbe avec son sujet, dans des phrases reproduisant un contexte de rédaction professionnelle.</p>	<p>professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les verbes sont correctement accordés avec leur sujet.</p>
<p>Compétence n° 1</p> <p>Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française</p> <p>(Cette compétence comporte 6 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Accord du participe passé – Accorder correctement un participe passé</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Complétez la phrase par le participe passé du verbe ci-dessous, correctement accordé", pour tester le candidat sur son aptitude à appliquer correctement les règles d'orthographe grammaticale sur l'accord du participe passé, dans des phrases reproduisant un contexte de rédaction professionnelle. 	<p>Qualité générale attendue : le candidat applique les règles d'accord du participe passé, et les transpose dans des situations de rédaction professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les participes passés sont correctement accordés.</p>
<p>Compétence n° 2</p> <p>S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini</p> <p>(Cette compétence comporte 3 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Vocabulaire – Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 questions de type "Réponse unique" avec la consigne "Quel est le sens du mot ou de l'expression ci-dessous ?", pour tester le candidat sur sa connaissance de la signification exacte de mots et expressions français. • 18 questions de type "Repérage correction" avec la consigne "La phrase suivante contient-elle une erreur de sens (répétition de sens, mot mis pour un autre) ? Si oui, corrigez l'erreur", pour tester le candidat sur son aptitude à relire et corriger un texte de nature professionnelle, susceptible de contenir des erreurs relatives au sens dans lequel les mots sont employés (paronymes, pléonasmes). 	<p>Qualité générale attendue : le candidat emploie des mots du vocabulaire général dans le sens que leur définit la norme linguistique, quand il s'exprime dans une situation professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : le sens des mots indiqués est correctement identifié ; les erreurs de sens sont repérées et corrigées.</p>

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert

<p>Compétence n° 2</p> <p>S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini</p> <p>(Cette compétence comporte 3 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Registre de langue – Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 questions de type "Repérage correction" avec la consigne "La phrase suivante contient-elle un mot ou une expression du langage familier ? Si oui, remplacez le mot ou l'expression du langage familier par un synonyme standard plus approprié", pour tester le candidat sur son aptitude à relire et corriger un texte de nature professionnelle, susceptible de contenir des termes d'un registre de langue inapproprié à la communication professionnelle. 	<p>Qualité générale attendue : le candidat recourt à un registre de langue adapté, quand il s'exprime dans une situation professionnelle.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les registres de langue inadaptés sont repérés et des équivalents standard sont proposés.</p>
<p>Compétence n° 2</p> <p>S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini</p> <p>(Cette compétence comporte 3 objets d'évaluation.)</p>	<p>Objet d'évaluation : Expression – Construire des phrases grammaticalement correctes en employant adéquatement les mots-outils</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 questions de type "À vos mots" avec la consigne "Complétez la phrase avec l'un des mots suivants, éventuellement accordé : qui, que, dont, où, lequel, auquel, duquel", pour tester le candidat sur son aptitude à employer correctement les pronoms relatifs dans des phrases reproduisant un contexte de rédaction professionnelle. • 18 questions de type "Repérage correction" avec la consigne "La phrase suivante contient-elle une erreur de grammaire (construction incorrecte) ? Si oui, corrigez l'erreur", pour tester le candidat sur son aptitude à relire et corriger un texte de nature professionnelle, susceptible de contenir des erreurs au niveau de l'emploi des mots-outils grammaticaux. 	<p>Qualité générale attendue : le candidat s'exprime en respectant les règles de la grammaire française, quand il produit des écrits professionnels.</p> <p>Indicateurs (éléments observables) : les mots grammaticaux sont correctement employés ; les erreurs grammaticales sont repérées et corrigées.</p>

3. Notes sur les 9 objets d'évaluation

La Certification Le Robert vise à évaluer les compétences en langue française du candidat, et plus particulièrement celles qu'il doit appliquer dans une situation de rédaction professionnelle. Pour ce faire, les linguistes des éditions Le Robert et du Groupe Educlever ont conçu un référentiel de compétences qui propose un découpage du champ de la langue française en objets évaluables séparément – bien qu'ils soient tous intriqués en situation de production langagière. Chacun de ces neuf objets repose sur des connaissances ou des savoir-faire procéduraux sous-jacents (règles d'accord, en particulier).

Les neuf objets d'évaluation sont rattachés à deux compétences, "Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française" d'un part et "S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini" d'autre part. Ces deux compétences et les objets d'évaluation associés figurent de manière simplifiée sur le parchemin délivré au candidat :



La compétence "Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française" fait ressortir le niveau de maîtrise des règles de production écrite.

La compétence "S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini", quant à elle, mesure le degré d'aisance dans l'expression, à l'écrit comme à l'oral.

Par exemple, un candidat peut très bien exceller dans la seconde compétence mais être en même temps en difficulté lorsqu'il s'agit de produire un texte rédigé.

Dans l'examen de la Certification Le Robert, les neuf objets d'évaluation ne sont pas évalués séparément ; au contraire, ils sont imbriqués. Composée de 350 questions réparties en 11 séries de questions, qui sont présentées au candidat avec un certain degré d'aléatoire, l'évaluation certificative commence toujours par des questions faciles et la

difficulté augmente en avançant. Ainsi, l'examen de la Certification Le Robert se veut à la fois abordable et exigeant.

Un autre avantage découle du fait que le candidat passe d'un objet d'évaluation à l'autre durant l'examen : si celui-ci vient à être interrompu faute de temps, le candidat n'est pas pénalisé sur un objet qui serait évalué en dernier ; au contraire il a pu répondre à des questions connectées à tous les objets d'évaluation.

4. Notes sur les modalités d'évaluation

La modalité d'évaluation sélectionnée pour la CLR est le questionnaire. Cependant, le questionnaire de l'examen profite du riche fonds de formes d'exercices développées au sein du Groupe Educlever. Pour le dire autrement, disons que la forme QCM n'est utilisée que dans 12,5 % des questions.

Au moment de concevoir les modalités de l'évaluation, les concepteurs de la CLR ont étudié l'idée de laisser le candidat rédiger un texte libre à caractère professionnel, suivant certaines consignes. En principe, cela aurait permis de s'approcher le plus possible des situations réelles de mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle. Mais cela aurait aussi entraîné plusieurs difficultés ou biais identifiés :

- l'impossibilité de corriger automatiquement les épreuves, donc de garantir une correction homogène à tous les candidats ;
- la difficile prise en compte de la diversité des situations de rédaction professionnelle (les consignes données, comme "Écoutez l'enregistrement de cette réunion puis rédigez-en le compte rendu", auraient avantagé ou désavantagé des candidats, suivant des critères extralinguistiques) ;
- la possibilité pour les candidats d'esquiver les difficultés linguistiques dans leur rédaction, afin de ne pas produire d'erreurs.

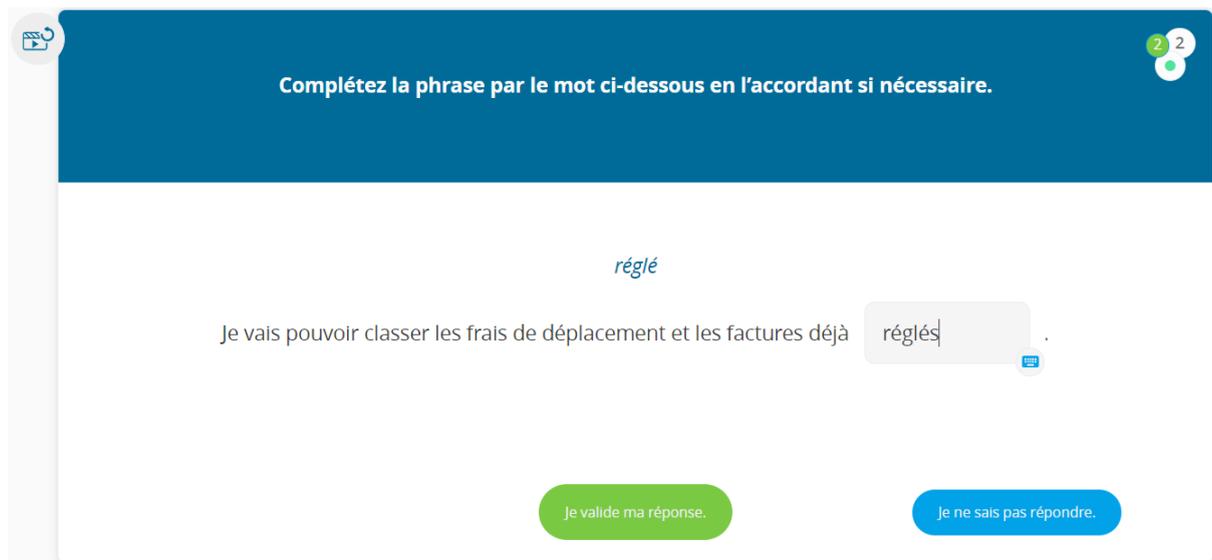
Les concepteurs ont donc plutôt choisi de proposer des formes d'exercices semi-ouvertes, en les adaptant autant que possible aux compétences évaluées, tout en collant à des situations de rédaction professionnelle.

Cinq formes d'exercices ont été retenues : "À vos mots", "À vos mots audio", "Dictée", "Repérage correction" et "Réponse unique" (ces intitulés n'apparaissent pas dans l'interface consultée par le candidat).

La forme "À vos mots" (42 % des questions) consiste à compléter un énoncé (souvent une phrase complète) en insérant un mot (donné ou non) tout en appliquant des règles linguistiques (règles d'accord, concordance des temps).

Le candidat saisit sa réponse, composée d'un ou plusieurs mots, dans un champ de saisie.

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert



Complétez la phrase par le mot ci-dessous en l'accordant si nécessaire.

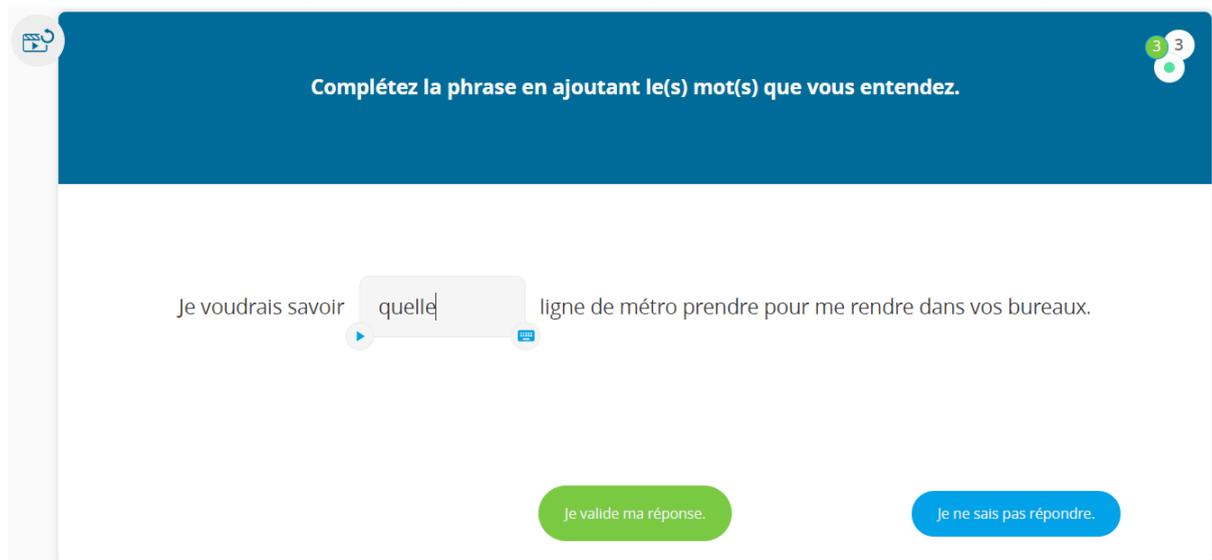
réglé

Je vais pouvoir classer les frais de déplacement et les factures déjà réglés.

Je valide ma réponse. Je ne sais pas répondre.

La forme “À vos mots audio” (11,5 % des questions) consiste à compléter une phrase, après en avoir entendu un enregistrement.

Le candidat saisit sa réponse, composée d'un ou plusieurs mots, dans un champ de saisie.



Complétez la phrase en ajoutant le(s) mot(s) que vous entendez.

Je voudrais savoir quelle ligne de métro prendre pour me rendre dans vos bureaux.

Je valide ma réponse. Je ne sais pas répondre.

La forme “Dictée” (10 % des questions) consiste à écrire le texte (mot, groupe de mots, expression, nombre) qui est dicté dans un enregistrement.

Le candidat saisit sa réponse dans un champ de saisie.

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert

Écrivez le mot ou l'expression que vous entendez.
Les noms doivent être écrits au singulier, les adjectifs au masculin singulier, les verbes à l'infinif, les nombres en toutes lettres.

excellence

Je valide ma réponse. Je ne sais pas répondre.

La forme "Repérage correction" (24 % des questions) se déroule en deux temps. Le candidat doit d'abord déterminer si la phrase qu'on lui présente est correcte ou non. S'il la juge incorrecte, il est invité à intervenir dans la phrase pour la corriger. Le candidat sélectionne d'abord une réponse entre "Oui" et "Non" puis, le cas échéant, il modifie la phrase pour la corriger.

La phrase suivante contient-elle une erreur de sens (répétition de sens, mot mis pour un autre) ?

La société détient un monopole exclusif d'exploitation pour ses produits brevetés.

Oui Non

Corrigez l'erreur :

La société détient un monopole d'exploitation pour ses produits brevetés.

Je valide ma réponse. Je ne sais pas répondre.

La forme "Réponse unique" (QCM, 12,5 % des questions) consiste à répondre à une question en choisissant une réponse parmi une liste de propositions. Le candidat clique sur la réponse qui lui semble correcte.

**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations
Certification Le Robert**

Quel est le sens du mot ou de l'expression ci-dessous ?

tacite

inexprimé

stratégique

manifeste

Je valide ma réponse.

Je ne sais pas répondre.

Pour chaque type de difficulté linguistique testée (formation du pluriel, accord du participe passé, conjugaison au présent, paronymes, etc.), les concepteurs ont retenu la forme d'exercice la mieux adaptée pour l'évaluation. En particulier, on évite les questions présentant plusieurs propositions de réponse parmi lesquelles il faut choisir, et on privilégie les questions qui demandent au candidat de saisir sa réponse complète au clavier.

Au fil du questionnaire, toutes les compétences du référentiel sont évaluées. Et à l'inverse, chaque question posée alimente la mesure de l'une des compétences.

Rotation des questionnaires et garantie d'équité

Le questionnaire d'examen de la CLR est renouvelé tous les 6 mois, début mars et début septembre. Pour garantir la stabilité et l'équité d'un questionnaire à l'autre, les rédacteurs (pilotes par les éditions Le Robert) s'appuient sur un document, le Guide du rédacteur, qui détaille la teneur et la difficulté de chacune des 350 questions à rédiger. Le niveau de difficulté des questions est contrôlé grâce à l'expérience accumulée sur les taux de réussite de chaque question dans les questionnaires antérieurs, communiquée par le Groupe Educlever aux éditions Le Robert.

5. Notes sur les critères d'évaluation observables

Situation observable pour mesurer les compétences

Les questionnaires sont conçus pour produire des situations qui, tout à la fois :

- reproduisent autant que possible un contexte professionnel (phrases et vocabulaire à caractère pro, mise en situation à travers des phrases à relire / corriger, des mots à écrire),
- rendent la mise en œuvre des compétences observable,
- permettent la correction automatique et objectivée des questionnaires (réponses correctes, partiellement correctes, incorrectes, "je ne sais pas").

Dans le référentiel de compétences ci-dessus, on emploie volontiers des mots comme "correct", "correctement" dans le descriptif des modalités d'évaluation, et "appliquer les règles", "respecter les règles" dans les critères observables. Ceci est lié à la nature de l'objet évalué : la norme linguistique. C'est à l'aune de cette norme qu'on détermine la correction ou l'incorrection des réponses données par le candidat. Par ailleurs, le Guide du rédacteur précise que des questions entraînant plusieurs réponses correctes possibles doivent être évitées.

Barème et calcul du score

Chaque question du questionnaire est reliée à un niveau de difficulté ; il existe cinq niveaux de difficulté. Le niveau de difficulté d'une question dépend du taux de réussite de la question, qui est anticipé au moment de la rédaction et vérifié après le remplacement du questionnaire. Chaque objet d'évaluation est évalué à travers des questions de difficultés variées.

Chaque question est susceptible de rapporter un certain nombre de points, selon son niveau de difficulté. Les questions les plus faciles rapportent peu de points (minimum 1 point) ; les questions difficiles rapportent beaucoup de points (maximum 16 points).

Le score du candidat correspond à la somme des points marqués (sur un total de 1875 points), rapporté sur 1000.

Étalonnage du barème

Avant de mettre la Certification Le Robert sur le marché, une expérience à grande échelle a été menée à l'Esisar, comme le relate [cet article de presse](#) du 02/03/2016. 400 étudiants de cette école d'ingénieurs de Valence ont passé un questionnaire et leurs résultats ont été utilisés pour étalonner le barème. En ajustant différentes variables, on a abouti à une répartition des scores souhaitée (courbe en cloche avec une médiane autour de 600 / 1000). De cette façon, il est devenu possible d'interpréter l'échelle des scores en termes de compétences professionnelles.

6. Grille de lecture du score

Le but de la grille de lecture du score est de fournir des repères objectifs, aussi bien aux employeurs qu'aux candidats. Elle aide à déterminer quel niveau est attendu pour un poste donné.

Moins de 450 points

La Certification Le Robert n'est pas délivrée. Afin de communiquer à l'écrit dans un cadre professionnel, une formation complémentaire est conseillée.

De 450 à 599 points

Connaissance des règles les plus courantes de la langue française. Niveau attendu pour des métiers dont l'écrit n'est pas une activité centrale, mais où on peut être amené à communiquer par écrit (courriels en interne, écrits courts) : technicien, ouvrier, agent d'accueil, veilleur de nuit, testeur informatique, etc.

De 600 à 749 points

Aptitude à rédiger et à communiquer par écrit de façon autonome. Niveau attendu pour des postes comportant une activité de rédaction régulière (communication interne et externe) : ingénieur, manager, conseiller commercial, graphiste, etc.

De 750 à 899 points

Aisance en langue française. Production et correction fiables de documents de tous types, y compris stratégiques ou destinés à un très large public. Personne référente en matière de langue française. Niveau attendu pour des postes où la rédaction est au cœur des tâches professionnelles : secrétaire de direction, téléconseiller, chargé de communication, psychologue, notaire, etc..

900 points et plus

Expertise en langue française. Niveau attendu pour les activités professionnelles dans le domaine de la langue française : relecteur-correcteur, formateur en langue, éditeur, etc.